

## RAPPORT D'ÉVALUATION

# PROJET D'OFFRE DE FORMATION POUR LE CONTRAT 2021-2025

Université Grenoble Alpes

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
**VAGUE A**

Rapport publié le 30/09/2020



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Nelly Dupin, Président par  
intérim, Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Mathieu Schneider, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## PRÉSENTATION

L'Université Grenoble Alpes (UGA) a le statut d'établissement public expérimental (EPE) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Celui-ci résulte du regroupement de l'université fusionnée Grenoble Alpes, de l'Institut d'Études Politiques de Grenoble (IEPG), de l'Institut Polytechnique de Grenoble (Grenoble INP) et de l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG). Cet établissement est associé au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, au Centre national de la recherche scientifique, à l'Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique et à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale. Rassemblant environ 60 000 étudiants, il soumet à la procédure d'accréditation une offre de formation pluridisciplinaire comprenant :

- 33 licences.
- 55 licences professionnelles (LP).
- 65 masters.
- 1 diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques.

Cela représente un total de 154 mentions, soit 5 de plus qu'au contrat précédent : 2 suppressions et 7 créations. Parmi les mentions reconduites, 38 % l'ont été avec restructuration, 62 % à l'identique.

À cela, il convient d'ajouter 30 futurs bachelors universitaires de technologie (BUT) répartis sur les trois instituts universitaires de technologies (IUT1, IUT2, IUT de Valence), 17 spécialités de diplômes d'ingénieur en formation initiale et/ou continue, et 142 diplômes d'université (DU). Les diplômes universitaires de technologies et les LP sont amenés à se transformer pendant la durée du contrat en tenant compte de l'arrêté sur les BUT. L'offre de formation de l'UGA comprend donc au total 343 diplômes.

Cette offre de formation s'appuie sur six composantes académiques :

- Trois composantes à personnalité morale (CAPM) : Grenoble INP, IEPG, ENSAG.
- Trois composantes sans personnalité morale (CSPM) : la Faculté des sciences, l'École Universitaire de Technologie et la Faculté « Humanités, Santé, Sport, Société » (HSSS).

À côté de ces composantes académiques coexistent quatre composantes au sens classique du terme, appelées « composantes élémentaires », non rattachées à une composante académique : l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation, la Faculté d'économie et de gestion, la Faculté de droit et l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine.

Ces dix composantes aux statuts hétérogènes sont mises en regard de six champs de formation lesquels ne suivent pas les contours des composantes :

- **Champ Architecture, sciences de l'homme et sociétés, territoires, urbanisme** (ASHSTU).
- **Champ Arts, communication, création, cultures, langage, langues, lettres, sciences humaines** (A3C3LSH).
- **Champ Biologie, chimie, santé, STAPS** (BCSS).
- **Champ Droit, économie, études politiques, gestion, management** (DEEGM).
- **Champ Environnement, matériaux, physique, terre** (EMPT).
- **Champ Informatique, mathématiques, sciences et technologies de l'information et de la communication** (IMSTIC).

Ces champs ont vocation à évoluer au cours des prochaines années pour s'articuler plus directement avec les ensembles disciplinaires dessinés par les composantes. Ce sont ces dernières qui devront assurer le pilotage de l'offre de formation.

Fortement soucieuse de répondre aux questions sociétales actuelles, l'UGA a identifié huit défis sociétaux qui doivent nourrir le lien entre recherche et formation, encourager l'interdisciplinarité et servir de cap aux équipes enseignantes.

Ces défis sont :

- Transition écologique, biodiversité et planète durable.
- Territoires, mobilité, innovation, dynamique sociale et culturelle.
- Transition industrie du futur, stratégie économique.
- Transition numérique.
- Technologie pour la santé, bien-être, vieillissement, maladies chroniques.
- Transition énergétique.
- Politiques publiques et État de droit.
- Humanités et interculturalités.

L'UGA constitue, avec l'Université Savoie Mont Blanc (USMB), le pôle oriental de l'enseignement supérieur en région Auvergne-Rhône-Alpes. Il se place sur le même plan que les universités de Clermont-Auvergne (pour la partie occidentale) et de Lyon (pour la partie centrale). Son bassin de recrutement s'étend des confins de la Savoie jusqu'à ceux de la Provence, et de la frontière italienne à la région lyonnaise. L'UGA fait des relations avec le monde socio-économique et, plus largement, avec la société, un axe fort de son offre de formation. Elle le décline à travers des liens nourris avec les entreprises locales et à travers des enseignements sur la responsabilité sociétale des entreprises. Enfin, elle s'appuie sur des liens structurants avec la recherche : celle faite au sein de l'université et déclinée au niveau de la formation doctorale dans les 12 écoles doctorales, celle portée par les organismes de recherche présents en Isère et celle rendue possible par les grands instruments de recherche du bassin grenoblois.

## AVIS SUR LE PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION

L'UGA a pris conscience de ses faiblesses en termes de pilotage de l'offre de formation. S'il avait été noté, dans le rapport d'évaluation du précédent contrat, un certain flou dans le pilotage institutionnel et opérationnel, les règles sont désormais bien posées et reposent sur le principe de subsidiarité. Ainsi, à terme, le pilotage de l'offre de formation se fera au niveau des composantes académiques, étage intermédiaire entre les composantes dites « élémentaires » et la présidence, donnant ainsi une forme d'unité à des ensembles de formations qui partagent un certain nombre de caractéristiques (familles de métiers, contenus disciplinaires, objets et méthodes scientifiques, ...). Dans ce contexte, il apparaît désormais clairement à quel niveau sont définis les différents cadrages et à quel niveau se prendront les décisions. Cet effort de structuration mérite d'être salué.

Si l'organisation apparaît ainsi bien plus claire, il reste encore à la rendre opérationnelle ; tous les conseils nécessaires n'étant pas encore en place. De plus, cette gouvernance à deux étages est complexifiée par des stratégies complémentaires (mais pas toujours alignées) et par une hétérogénéité de statut des composantes. En effet, en plus d'une vice-présidence dédiée, d'une commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), d'une direction générale déléguée (DGD) Formation et des 6 composantes académiques, on trouve 6 champs, dont il est dit qu'ils n'ont pas vocation à perdurer. Néanmoins, au moment où ce dossier est déposé, ils existent, sans gouvernance propre et sans moyens. À cela s'ajoutent huit défis sociétaux qui doivent favoriser la transversalité. Champs et défis se chevauchent donc et brouillent la compréhension de la stratégie. En plus de cela, il y a trois types de composantes : des CAPM ou CSPM, et des composantes élémentaires. Ces dernières sont parfois isolées, parfois intégrées dans les premières, sans que l'on sache si elles gardent encore une existence ou si elles sont complètement fondues dans ce plus grand ensemble. Concrètement, les prérogatives diffèrent entre les CAPM et les CSPM. Si les premières ont un conseil des études, les secondes fonctionnent comme des composantes classiques et votent par exemple les modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances. Les composantes élémentaires ne font que les proposer à la CFVU. Il y a donc trois niveaux de composantes avec un degré d'autonomie différent. Ce système inégalitaire peut fonctionner s'il est pleinement accepté par tous. Rien dans le document fourni ne le précise, et cela doit constituer un point de vigilance majeur pour la mise en œuvre de ce nouveau schéma de gouvernance.

L'offre de formation repose sur un document stratégique commun à l'UGA et sur une annexe complémentaire précisant les grandes orientations de Grenoble INP. Si la présence de cette annexe peut se comprendre, son contenu ne manque pas de surprendre, car il définit une stratégie propre à cette composante, qui n'est certes pas orthogonale avec celle de l'UGA, mais qui apporte une tonalité différente, notamment sur les services de soutien à la formation qui semblent différents de ceux de l'UGA. Dès lors qu'une CAPM pose sa propre stratégie, pourquoi les autres n'ont-elles pas fait de même ? Il semble donc y avoir des CAPM avec un poids plus fort que d'autres ; ce qui confirme le risque de voir s'installer des rivalités entre les composantes.

Par ailleurs, il existe encore d'autres niveaux intermédiaires de pilotage de l'offre de formation. Le département de la licence de sciences et technologies, qui regroupe une dizaine de formations en sciences hors santé, en est un exemple. Cela montre qu'il existe une organisation « verticale » de la gouvernance de la présidence vers les mentions, et une autre, « horizontale », qui prévaut dans un même niveau entre plusieurs mentions ou groupes de disciplines. Si l'organisation horizontale a sa pertinence et l'avantage d'être au plus près des étudiants, elle vient compliquer la prise de décision et la remontée d'information dans une gouvernance déjà très complexe.

La nature complexe et hétérogène du système de gouvernance mise à part, on saluera la représentation des étudiants dans chacun des niveaux, y compris dans les conseils de perfectionnement. Ces derniers n'étaient pas encore partout en place, et cela constituait un point faible de l'évaluation du précédent contrat. Il est dit que les procès-verbaux seront systématiquement demandés et que l'administration centrale vérifiera qu'ils se tiennent bien dans les règles.

De même, on saluera le réseau protéiforme de partenaires sur lequel s'appuie la politique de formation : partenaires académiques (établissement du secondaire et autres établissements du supérieur, publics ou privés), socio-culturels (pour la diffusion de la culture scientifique), sportifs et artistiques (pour les sportifs et artistes de haut niveau). À cela s'ajoutent les campus des métiers et qualification (Grenoble Énergie Campus, Numérique Drôme Ardèche), une convention avec l'association pour l'emploi des cadres pour une valorisation des compétences des étudiants. Outre les conseils de perfectionnement, ces partenaires sont présents dans certaines composantes à travers des clubs d'entreprises (IUT), ou dans le think tank AUEG (Alliance Université Entreprises de Grenoble).

Des dispositifs plutôt originaux ont aussi été développés dans le champ de la créativité et de la culture, comme la Maison de la Création et de l'Innovation, à côté de projets plus classiques comme une Maison pour la Science visant à former les enseignants du primaire et du secondaire aux enjeux de la science, des studios de création, des espaces de répétition avec régie ou des installations sportives.

Le suivi et l'autoévaluation étaient un des axes forts de la politique de l'UGA dans les dernières années. Il est assuré par l'observatoire des formations au sein de la DGD Formation. L'outil Biboard qui a été développé durant le dernier contrat continuera de servir à la collecte et à la compilation des données relatives à la réussite étudiante et à l'insertion professionnelle. Il faut espérer qu'après sa phase de rodage, il soit pleinement approprié par la communauté universitaire à travers les différents niveaux de gouvernance. C'est l'un des enjeux pour les années à venir, dont le dossier d'accréditation ne semble toutefois pas assez rendre compte.

Plus généralement, l'UGA a souhaité cadrer et accompagner un certain nombre d'activités entrant dans le cursus de formation des étudiants : stages, orientation, projet professionnel, portefeuille de compétences, réussite étudiante, insertion professionnelle, innovation pédagogique ... Plusieurs outils de suivi et de gestion ont été développés au niveau central (ConPERE, PROSE, PStage, CareerCenter, ALYS, PANEC ...), des services ou départements ont été mis sur pied et sont à la disposition des composantes et des formations. Cela traduit une prise de conscience réelle de l'importance de ces activités, qui s'est accompagnée de moyens dédiés (souvent via l'IdEx). Il conviendra d'être attentif à ce que ces outils soient appropriés correctement par les étudiants et les enseignants. Comme cela est souligné dans le dossier, leur multiplication peut être chronophage, voire démotivante. Des formations à destination des personnels administratifs, enseignants et des étudiants, sont donc indispensables. Quant à l'innovation pédagogique, elle sera désormais travaillée au niveau des composantes académiques, sans passer forcément par des appels à projets qui semblent insuffisants pour essayer les pratiques innovantes. Cette remise en question est positive et témoigne d'une volonté de progresser.

S'il n'y a pas, dans le document de présentation de l'offre de formation 2021-2025, de réponse globale de l'UGA à l'ensemble des préconisations formulées par le HCERES dans le cadre de l'évaluation de l'offre de formation du contrat précédent, il faut relever qu'elles ont été bien prises en compte par chacune des mentions et qu'au niveau général, la plupart des recommandations ont été suivies. Cela vaut notamment pour les conseils de perfectionnement. En revanche, celles concernant le découpage en champs, leur intitulé et leur fonction ne sont que partiellement levées. Les champs n'ont pas changé de nom, n'ont pas disparu et se retrouvent pris en étau dans un système de gouvernance particulièrement complexe.

Plus généralement, sur la question de l'assurance-qualité, il faut souligner les nombreux outils de pilotage rappelés dans ce rapport, qui concourent à une démarche qualité globale. En termes de labélisation, celle-ci ne mise encore que sur des labels partiels ou spécifiques (pour la formation continue par exemple : label « Formation continue universitaire » ; charte « qualité de l'accueil » pour les primo-entrants) ou sur des certifications qui ne concernent que de petites structures (ISO9001 pour l'IUT1 et Polytech). Il pourrait être utile d'engager un chantier visant à cadrer la politique de qualité du nouvel établissement public expérimental à travers des objectifs et des outils, même si ceux-ci ne concernent pas l'ensemble des composantes. Ce cadre est aujourd'hui le maillon manquant de la chaîne qualité.

## AVIS SUR L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE L'OFFRE DE FORMATION

L'offre de formation a globalement peu évolué entre le contrat précédent et le contrat actuel. Le découpage des champs reste aussi peu ou prou le même, à quelques rares mentions près qui migrent d'un champ vers un autre. Ainsi, la mention *Génie industriel* a-t-elle migré du champ EMPT vers le champ IMSTIC, sans que cela ne soit nulle part mentionné et sans que cela ne soit préjudiciable à la mention. De même, la mention de LP *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web*, qui existait au travers de deux parcours distincts dans deux champs (A3C3LSH et IMSTIC) n'est plus présente que dans le premier de ces deux champs. C'est là l'exemple d'une rationalisation à la marge des champs et de leurs contours.

Dans le nouveau contrat, les formations sont en très grande partie reconduites à l'identique (pour 62 % d'entre elles). Il faut noter que certaines formations indiquées en « restructuration » n'ont fait l'objet que de légers changements qui ne touchent ni à l'architecture de la mention, ni à l'organisation des enseignements, mais qui correspondent plutôt à des dispositifs ou actions qui seront mis en place sur la base des préconisations du HCERES. Cela est un point positif, qui traduit l'appropriation par les porteurs de mention des remarques qui leur ont été adressées. Il n'est donc pas surprenant qu'à 5 exceptions près, toutes les mentions aient reçu un avis favorable (avec ou sans recommandations) pour l'accréditation.

Comme pour son pilotage, l'offre de formation s'est élaborée dans sa structure et ses dispositifs d'accompagnement à partir du principe de subsidiarité. Cela implique un cadrage au niveau central puis, une déclinaison et une mise en œuvre par les composantes élémentaires avec contrôle (plus ou moins fort) des composantes académiques. Ce principe de subsidiarité est certainement le meilleur choix pour un établissement aussi vaste.

Concrètement, les formations sont organisées en blocs de connaissances et de compétences (BCC) avec possibilité de faire varier le nombre de crédits ECTS par semestre entre 27 et 33 (tolérance de 10 % autour des 30 crédits ECTS attendus). Ces BCC sont un niveau complémentaire à celui de l'unité d'enseignement (UE). Cette approche par compétences trouve écho dans une plateforme d'édition des compétences (PANEC), qui doit permettre de les formaliser. Il faut espérer que le déploiement des BCC accélère la mise en œuvre d'une politique de délivrance du supplément au diplôme, encore balbutiante.

Concernant les règles de validation des diplômes et les compensations appliquées, la subsidiarité est aussi la règle. Plusieurs possibilités sont laissées au choix des composantes, sur la base des orientations du niveau central : l'organisation en blocs non compensables entre eux prévaut pour toutes les licences et LP. D'autres formes de compensations sont possibles et restent à la discrétion des composantes, comme par exemple dans une UE, dans un bloc, dans un semestre, entre semestres. Cela dit, cette palette de possibilités pose la question de la distribution de blocs sur plusieurs semestres. En master, l'établissement s'engage résolument dans une politique de non compensation entre semestres. Cette organisation en blocs devrait permettre l'accès à tous les diplômes par validation des acquis de l'expérience (VAE) à l'horizon 2024. Ceci est un très bon moyen de favoriser la VAE, qui répond à l'un des points d'amélioration soulevé par le HCERES, même s'il paraît très ambitieux compte tenu du niveau de recours actuel à cette voie.

Le principe de subsidiarité s'applique aussi à l'architecture des formations. Le cadrage central impose une spécialisation progressive en licence selon trois modalités (le portail, la pluridisciplinarité ou le système majeur/mineur – ce dernier étant le plus utilisé). Il invite les masters à chercher les synergies et les mutualisations, ce qui permet des parcours plus souples pour les étudiants qui peuvent là aussi choisir leur propre spécialisation. Ce même cadrage propose des enseignements transversaux complémentaires (ETC) en licence. Ils sont au nombre de 60 et concernent des domaines assez variés allant du développement durable à la santé en passant par la culture et la citoyenneté. L'accent devrait être renforcé sur les pratiques artistiques et la culture. Si ce choix est absolument en phase avec le besoin d'ouverture des formations, souvent trop exclusivement centrées sur une seule discipline, on peut se demander pourquoi les huit défis sociétaux ne serviraient pas de base à la construction de l'offre des ETC. La culture et l'art y trouveraient leur place, et l'offre de formation, dans sa globalité, serait plus lisible.

L'UGA a développé deux dispositifs de réorientation : le module « tremplin » à destination d'étudiants en situation de décrochage et envisageant une réorientation ainsi que le dispositif « rebonds » destinés aux étudiants en études de santé. Ce cadrage devrait être profitable, surtout en première année de licence où le taux d'abandon et d'échec est, comme souvent, trop élevé.

Les langues tiennent une place attendue et bien définie dans les formations. Une langue vivante, parmi les 17 offertes, est dispensée dans toutes les formations, principalement l'anglais. Elle l'est par les composantes, si elles en ont les moyens, ou par le service des langues. Ce service prépare aux certifications publiques et privées. Il est également centre-pilote national pour le certificat de compétences en langues pour l'enseignement supérieur, une certification que l'UGA entend développer et soutenir en tant que certification publique au niveau national. Ce choix est en accord avec l'arrêté paru en avril dernier sur la certification obligatoire en langues. Cet enseignement en langue est complété pour les étrangers par une offre de français langue étrangère, dispensée par un centre universitaire de l'UGA, offre qui concerne entre 1 500 et 2 000 étudiants par an. Elle s'adresse aux étudiants en mobilité entrante. La politique des langues est donc, au moins pour partie, couplée à la politique internationale.

On soulignera que la pédagogie par projet fait l'objet d'une attention tout particulière dans la politique de formation, et ce au-delà des secteurs disciplinaires qui ont traditionnellement l'habitude d'y faire appel. Elle est partout encouragée, notamment par l'initiative d'excellence en formations innovantes, mais aussi par des semaines projets (sur le mode du hackathon), des écoles thématiques interdisciplinaires, des « mastérialles » ou différents projets à l'initiative du niveau central de l'université ou des composantes. Cela traduit une volonté de sortir d'un enseignement classique et de mobiliser les compétences et connaissances des étudiants autour d'un problème.

La formation tout au long de la vie est en phase de transformation pour s'adapter aux attentes et aux besoins des candidats : approche par compétences, développement du numérique... Le projet NCU (Nouveaux cursus universitaires) FLEXITLV (12,3 millions d'euros) vise là aussi à trouver plus de flexibilité. Ce maître-mot qui semble guider la stratégie de formation de l'UGA est sage et réaliste au vu de la taille de l'établissement.

Le lien formation-recherche passe par des dispositifs originaux qui s'appuient sur la très forte valence en recherche de l'UGA. Ainsi, des stages dits « d'excellence » dans des laboratoires de recherche sont proposés aux meilleurs étudiants de 1<sup>ère</sup> année et de 2<sup>ème</sup> année de licence. Ce marketing à destination des étudiants est certainement une très bonne idée, qui permettra de changer les représentations que certains étudiants peuvent avoir de la recherche. Dans le même ordre d'idées, les équipements de haut niveau en recherche sont aussi mis à disposition des formations en licence et en master. Cela vaut en sciences expérimentales autant qu'en droit et en psychologie. Ce genre d'initiative est suffisamment rare en France pour qu'elle soit signalée. Elle s'inscrit dans la droite lignée des Écoles universitaires de recherche développées en France dans les dernières années. L'UGA en possède une en chimie, biologie et santé. Dans le projet qu'elle a soumis à la mi-mars 2020 à l'appel à projets « structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence », l'UGA propose par ailleurs la création d'une *Graduate school* regroupant 15 programmes thématiques, fortement liés aux 8 défis sociétaux. L'ensemble de ces initiatives traduit une volonté forte de rapprocher la recherche de la formation, voire d'intégrer concrètement la recherche, à travers ses pratiques et ses équipements, aux enseignements. On regrettera seulement que le lien entre les composantes et les écoles doctorales ne soit nul part renseigné ou formalisé.

En ce qui concerne la réforme de l'accès aux études de santé, conformément au décret n° 2019-1125 du 4 novembre 2019, l'UGA offre, à la rentrée 2020/2021, un parcours d'accès spécifique santé (PASS) et 22 licences avec accès santé (LAS). 4 mineures seront proposées (Sciences, Sciences économiques-gestion, Droit et STAPS) aux étudiants inscrits en PASS afin de favoriser leur réorientation en L2. Les étudiants engagés en LAS pourront, quant à eux, suivre une mineure « santé » s'ils souhaitent poursuivre leurs études en deuxième année des études de médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie ou kinésithérapie. Un partenariat avec l'USMB est également envisagé pour que les LAS Sciences de la vie, STAPS et Psychologie proposés sur le site de Chambéry aient accès à la mineure « santé » de l'UGA. Enfin, la création d'une mention de licence Sciences pour la santé a un double objectif puisqu'elle s'inscrit non seulement dans la réforme de l'accès aux études de santé en tant que LAS mais également dans le projet d'universitarisation du paramédical que l'UGA a mené en concertation avec le centre hospitalier universitaire Grenoble Alpes. Ainsi, de manière assez singulière, trois des quatre parcours que proposera la mention conduiront à un Diplôme d'État (Infirmier, Masseur kinésithérapeute, Manipulateur en électroradiologie médicale). Ces nouveaux cursus de santé seront intégrés à une CSPM tout à fait originale, intitulée « HSSS ». Elle intègre les formations en santé dans une réflexion sur l'homme et la société qui a toute sa pertinence aujourd'hui. La présence des PASS et des LAS en son sein sera un élément fortement structurant de l'identité de cette nouvelle composante.

La politique du numérique s'appuie sur un schéma directeur hérité de l'ancienne Communauté d'Universités et d'Établissements. Toutefois, la gouvernance actuelle n'est pas très claire puisqu'il est question d'un comité de pilotage PUN qui valide la production de mooc, mais dont on ne sait pas s'il est compétent sur d'autres champs. Au-delà des différents outils et plateformes numériques décrits dans le dossier, l'un des enjeux est la rationalisation du nombre important de plateformes et d'outils numériques qui se sont développés dans chaque secteur d'activité. Un cadrage de cette politique est donc souhaitable. Il devra aussi inclure les ressources documentaires pour lesquelles les bibliothèques de l'UGA ont déjà travaillé sur le même mode que ce qui se fait ailleurs en France.

Les relations internationales dans le domaine de la formation s'appuient sur une stratégie protéiforme : faire vivre une université européenne (UNITE !), cibler les pays à forte valence recherche (Amérique du Nord, Japon), encourager la francophonie et coopérer avec les pays émergents. Cette stratégie intègre donc recherche et formation dans un *continuum* entre licence et doctorat. La mobilité étudiante est un élément de cette stratégie et pas une stratégie en soi, ce qu'elle ne saurait au fond constituer à elle seule. Cette vision intégrée ne peut être que profitable à l'établissement. Se pose toutefois la question de son appropriation par les composantes et de la pertinence de certains choix au niveau d'une discipline particulière. Cette question se résout là encore dans une approche par subsidiarité qui prévoit des accords-cadres d'établissement et des accords par composante. Ces derniers sont invités à privilégier des réseaux (*Innovative intensive universities* par exemple). Enfin, les accords ne doivent pas viser que la mobilité étudiante mais aussi l'ingénierie de formation et des réseaux thématiques sur des sujets transversaux. On pourra s'interroger sur les raisons pour lesquelles ces sujets ne reprennent pas les huit défis sociétaux énoncés dans la politique globale. Il semblerait que la stratégie globale n'ait pas encore percolé partout.

La gouvernance d'une offre de formation aussi vaste que celle d'un établissement de la taille de l'UGA nécessite de la souplesse, de l'écoute et de la confiance. Le choix du principe de subsidiarité est raisonnable et juste. Il demandera une attention particulière de l'établissement aux spécificités des différentes composantes, d'autant plus que ces dernières ont des statuts hétérogènes. Il requerra aussi des cadrages clairs, mais suffisamment souples pour permettre de prendre en compte tous les cas particuliers. Il ne pourra fonctionner que dans un dialogue constant, respectueux et réactif entre les différents acteurs.

## LES FORMATIONS

### Champ Architecture, sciences de l'homme et sociétés, territoires, urbanisme (ASHSTU) :

Intitulé de la formation	L/LP/M GL/GM	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Géographie et aménagement	L	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - MIASHS	L	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Psychologie	L	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Sciences de l'éducation	L	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Sociologie	L	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Guide conférencier	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Design	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Géographie aménagement environnement développement (GAED)	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable

Mathématique, informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Métiers du livre et de l'édition	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Psychologie	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Sciences de l'éducation	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Sciences sociales	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Urbanisme et aménagement	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable

**Champ Arts, communication, création, cultures, langage, langues, lettres, sciences humaines (A3C3LSH) :**

<b>Intitulé de la formation</b>	<b>L/LP/M GL/GM</b>	<b>Établissement(s)</b>	<b>Avis sur l'accréditation</b>
Arts du spectacle	L	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Histoire	L	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Histoire de l'art et archéologie	L	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Information-communication	L	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Langues étrangères appliquées	L	Université Grenoble Alpes	Avis favorable

Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	L	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Lettres	L	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Musicologie	L	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Philosophie	L	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Sciences du langage	L	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Sciences sociales	L	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Métiers de la communication : chef de projet communication	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Métiers du commerce international	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Métiers du livre : documentation et bibliothèques	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Arts, lettres et civilisations	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable avec recommandations : La présence d'intervenants professionnels devra être renforcée, et l'orientation recherche ou professionnelle de chaque parcours explicitement indiquée.
Création artistique	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable

Didactique des langues	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Histoire	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Histoire de l'art	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Information-communication	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Journalisme	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Langues étrangères appliquées	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Philosophie	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Sciences du langage	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable

### Champ Biologie, chimie, santé, STAPS (BCSS) :

Intitulé de la formation	L/LP/M GL/GM	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Chimie	L	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Sciences de la vie	L	Université Grenoble Alpes	Avis favorable

Sciences et techniques des activités physiques et sportives - activité physique adaptée et santé	L	Université Grenoble Alpes	Avis favorable avec recommandations : Il faudrait clairement afficher ce qui distingue désormais les quatre mentions.
Sciences et techniques des activités physiques et sportives - éducation et motricité	L	Université Grenoble Alpes	Avis favorable avec recommandations : Il faudrait clairement afficher ce qui distingue désormais les quatre mentions.
Sciences et techniques des activités physiques et sportives - entraînement sportif	L	Université Grenoble Alpes	Avis favorable avec recommandations : Il faudrait clairement afficher ce qui distingue désormais les quatre mentions.
Sciences et techniques des activités physiques et sportives - management du sport	L	Université Grenoble Alpes	Avis favorable avec recommandations : Il faudrait clairement afficher ce qui distingue désormais les quatre mentions.
Sciences pour la santé	L	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Agronomie	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Aménagement paysager : conception gestion entretien	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Animation, gestion, organisation des activités physiques et sportives	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Bio-industries et biotechnologies	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Chimie analytique contrôle qualité environnement	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Chimie et physique des matériaux	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Gestion des risques industriels et technologiques	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable

Gestion et développement des organisations et des services sportifs ou de loisirs	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Industries agroalimentaires : gestion production et valorisation	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable avec recommandations : La demande de réflexion de mutualisation des deux parcours devra être prise en compte.
Productions animales	LP	Université Claude Bernard Lyon 1 Université Grenoble Alpes VétAgro Sup Lyon	Avis favorable
Biodiversité, écologie, évolution	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Biologie	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Biologie végétale	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Chimie	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Génie des procédés et des bio-procédés	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Ingénierie de la santé	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable avec recommandations : La multiplicité des parcours forme une architecture complexe qu'il conviendrait de rendre plus lisible.
Sciences et techniques des activités physiques et sportives	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable

**Champ Droit, économie, études politiques, gestion, management (DEEGM) :**

Intitulé de la formation	L/LP/M GL/GM	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
--------------------------	-----------------	------------------	--------------------------

Droit	L	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Économie et gestion	L	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Assurance, banque, finance : chargé de Clientèle	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Assurance, banque, finance : supports opérationnels	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Commerce et distribution	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Commercialisation de produits et services	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
E-commerce et marketing numérique	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Logistique et pilotage des flux	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Management des activités commerciales	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Management et gestion des organisations	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Métiers de l'entrepreneuriat	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Métiers de la forêt et des ressources naturelles	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable

Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Métiers de la GRH : assistant	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Métiers de la GRH : formation, compétences, emploi	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable avec recommandations : Il faudrait favoriser une meilleure articulation entre les deux parcours au sein de la mention.
Métiers des administrations et collectivités territoriales	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Organisation et management des services de l'automobile	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Qualité, hygiène, santé, sécurité, environnement	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Technico-commercial	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Comptabilité, contrôle, audit	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Contrôle de gestion et audit organisationnel	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Droit	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Droit de la propriété intellectuelle	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable avec recommandations : Il faudrait renforcer la spécificité « propriété intellectuelle » du M1.

Droit des affaires	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Droit des collectivités territoriales	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Droit des libertés	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Droit européen	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Droit international	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Droit notarial	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable avec recommandations : Il faudrait favoriser une meilleure articulation entre les deux années du master, et réfléchir à la formation en alternance.
Droit pénal et sciences criminelles	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Droit privé	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Droit public des affaires	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Économie de l'environnement de l'énergie et des transports (EEET)	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Économie des organisations (EDO)	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Économie du développement (EDD)	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Entrepreneuriat et management de projets	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable

Finance	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Gestion de production, logistique, achats	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Gestion des ressources humaines	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Management de l'innovation	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Management des systèmes d'information	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Management et administration des entreprises	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Management public	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Marketing, vente	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable

### Champ Environnement, matériaux, physique, terre (EMPT) :

Intitulé de la formation	L/LP/M GL/GM	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Electronique, énergie électrique, automatique	L	Université Grenoble Alpes	Avis favorable avec recommandations : Il faudrait proposer des éléments de professionnalisation en vue de l'insertion professionnelle immédiate conformément à l'arrêté licence de juillet 2018.
Génie civil	L	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Mécanique	L	Université Grenoble Alpes	Avis favorable

Physique	L	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Sciences de la terre	L	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Sciences et technologies	L	Université Grenoble Alpes	Avis favorable avec recommandations : Il faudrait concrétiser une offre de poursuites d'études bi-disciplinaires Arts-Sciences en master.
Installations frigorifiques et de conditionnement d'air	LP	Université Grenoble Alpes	Avis défavorable Les réponses à l'évaluation du bilan ne sont pas convaincantes. En l'absence de travaux pratiques ou presque, l'acquisition de savoir-faire pratiques quasiment exclusivement en entreprise ne permet pas d'assurer un socle de compétences commun à tous les étudiants. Le conseil de perfectionnement n'est toujours pas conforme. L'équipe pédagogique reste trop restreinte.
Métiers de l'industrie : conception de produits industriels	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Métiers de l'électricité et l'énergie	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Métiers de l'électronique : microélectronique, optronique	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable avec recommandations : L'UE projet tuteuré ne doit pas être un simple bilan intermédiaire des activités de l'alternant en entreprise. Il faudrait absolument lui associer un volume horaire et des objectifs distincts de ceux de la mission en entreprise.
Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable

Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable avec recommandations : Il conviendrait de travailler à la cohérence thématique et pas seulement géographique de la mention, et de réduire le taux de poursuite d'études.
Métiers du BTP : bâtiment et construction	LP	Université Grenoble Alpes	Avis défavorable Les réponses à l'évaluation du bilan ne sont pas convaincantes. Il y a toujours trop de proximité entre cette LP et la LP <i>Métiers du BTP : génie civil et construction</i> . Les fiches projets sont quasi-identiques. En l'absence de travaux pratiques ou presque, l'acquisition de savoir-faire pratiques quasiment exclusivement en entreprise ne permet pas d'assurer un socle de compétences pratiques commun à tous les étudiants.
Métiers du BTP : génie civil et construction	LP	Université Grenoble Alpes	Avis défavorable Les réponses à l'évaluation du bilan ne sont pas convaincantes. Il y a toujours trop de proximité entre cette LP et la LP <i>Métiers du BTP : génie civil et construction</i> . Les fiches projets sont quasi-identiques. En l'absence de travaux pratiques ou presque, l'acquisition de savoir-faire pratiques quasiment exclusivement en entreprise ne permet pas d'assurer un socle de compétences pratiques commun à tous les étudiants.
Métiers du BTP : performance énergétique et environnementale des bâtiments	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Électronique, énergie électrique, automatique	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Génie civil	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Ingénierie nucléaire	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Mécanique	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Nanosciences et nanotechnologies	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Physique	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable

Sciences de la terre, planètes, environnement	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Science et génie des matériaux	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable

### Champ Informatique, mathématiques, sciences et technologies de l'information et de la communication (IMSTIC) :

Intitulé de la formation	L/LP/M GL/GM	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Informatique	L	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Mathématiques	L	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Métiers de l'informatique : administration et sécurité des systèmes et des réseaux	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable avec recommandations : Il faudrait lever l'ambiguïté sur la nature du projet tuteuré au regard du volume horaire : mission en entreprise et un volume de 20 crédits ECTS.
Métiers de l'informatique : applications web	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable avec recommandations : Il faudrait lever l'ambiguïté sur la nature du projet tuteuré au regard du volume horaire : mission en entreprise et un volume de 20 crédits ECTS.
Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Métiers de l'informatique : systèmes d'information et gestion de données	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable avec recommandations : Il faudrait lever l'ambiguïté sur la nature du projet tuteuré au regard du volume horaire : mission en entreprise et un volume de 20 crédits ECTS.
Métiers des réseaux informatiques et télécommunication	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Métiers du décisionnel et de la statistique	LP	Université Grenoble Alpes	Avis favorable

Génie industriel	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Informatique	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Mathématiques et applications	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises	M	Université Grenoble Alpes	Avis favorable
Sciences cognitives	M	Université Grenoble Alpes	<p>Avis défavorable</p> <p>La formation ne répond pas aux recommandations de structurer un M1 solide permettant un parcours de formation en deux ans et n'identifie pas son vivier à Bac+3. La mise en place du conseil de perfectionnement destiné à prendre en charge l'évolution de la formation n'apparaît pas comme une priorité.</p>
Traitement du signal et des images	M	Université Grenoble Alpes	<p>Avis défavorable</p> <p>La formation ne répond pas aux recommandations fortes de construire un M1 solide, permettant d'ancrer le master dans l'offre de l'établissement. La création d'un parcours supplémentaire n'est pas justifiée. Les particularités du conseil perfectionnement destiné à prendre en charge l'évolution de la formation ne sont pas explicitées.</p>

## OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

**DGD Formation**  
Bâtiment Pierre Mendès France  
CS 40700 - 38058 Grenoble cedex 9 - France

Monsieur Jean-Marc GEIB  
HCERES  
Département d'évaluation des formations  
2 rue Albert Einstein  
75014 Paris

Chrono : DGDFORM-200720-1  
Affaire suivie par : Anne Brouzet  
Anne.brouzet@univ-grenoble-alpes.fr

## Objet : Observations suite au rapport d'évaluation – projet offre de formation 2021-2025

Monsieur le Directeur,

L'Université Grenoble Alpes remercie les experts pour ce rapport très clair qui témoigne d'une lecture attentive du dossier fourni. Les remarques et questionnements formulés dans le rapport d'évaluation, notamment sur la nécessité de consolider la gouvernance, sont convergents avec les préoccupations de l'établissement. Ces remarques sont d'ailleurs cohérentes avec le contexte de mise en place d'un EPE créé au premier janvier 2020.

### Observations générales

La mise en place des conseils des Composantes sans personnalités morales (CSPM) à l'automne 2020, retardée en raison du confinement, permettra de poursuivre la trajectoire de structuration initiée. Ces conseils exerceront des compétences par délégation de la CFVU, tout en respectant les prérogatives opérationnelles des UFR (composantes élémentaires). L'EPE est dans une phase transitoire, ce qui explique les incertitudes relevées par les experts, en particulier le fait que 4 composantes élémentaires demeurent en dehors des périmètres de CSPM. La subsidiarité et le respect des communautés constituent deux piliers de la démarche d'intégration engagée à l'UGA. Cela nous conduit à accepter des temporalités parfois adaptées afin de construire les conditions de la plus grande adhésion possible. Lorsque des composantes élémentaires demeurent hors CSPM, l'ensemble des prérogatives de la CFVU continuent d'être exercées par cette instance centrale. Il n'y a donc pas de dissymétrie avec le reste de la construction : seules les conseils de CSPM pourront exercer des compétences déléguées par la CFVU, cette délégation ne glissant pas au niveau des composantes élémentaires. Les différences entre CAPM et CSPM s'expliquent par le fait que les premières sont des établissements-composantes qui conservent leur personnalité morale et les prérogatives associées (employeur, délivrance des diplômes...). Cette accréditation marque un premier temps manifestant l'intégration des 4 établissements dans l'EPE puisque le dossier est commun aux périmètres des CSPM et de la CAPM Grenoble INP. Les experts relèvent qu'une annexe présente la stratégie de cette dernière sans qu'une pièce équivalente ne soit proposée pour les 2 autres CAPM. Il n'y a là qu'un effet de contexte qui fait que Grenoble INP est la seule des 3 CAPM à déposer, cette année, des demandes d'accréditation de diplôme. Tant Sciences-po Grenoble que l'ENSAG relèvent de calendriers et de processus différents, et donc leur ligne en matière de formation n'a pas été précisée sous la forme d'une annexe au dossier.

Les champs, dans leur périmètre actuel, n'ont été reconduits dans ce dossier qu'à des fins de lisibilité et de traçabilité de l'offre de formation entre la phase d'évaluation externe et la phase d'accréditation. Ces champs n'ont pas nécessairement vocation à perdurer en l'état. C'est pour cela qu'il n'y a pas eu, à ce stade, d'effort de conception d'une structuration d'un pilotage particulier à ce niveau. La question du pilotage de l'offre de formation est intimement liée à celle de la structuration en cours de l'EPE en composantes académiques.

Les défis sociétaux n'ont pas vocation à se substituer aux champs actuels ou encore à devenir des entités de pilotage de l'offre de formation. Ce sont des thématiques qui permettent la mise en valeur de quelques axes forts de l'expertise de l'établissement, en particulier au niveau Master. Ces défis sont partie prenante de la réponse à l'appel SFRI dont l'UGA a été lauréate (résultats reçus depuis la soumission du dossier d'accréditation). Nous profitons de cet échange pour indiquer que l'UGA a également été lauréate de l'appel IDÉEs. L'idée soumise par les experts de faire de ces défis sociétaux les axes des enseignements transversaux retient particulièrement notre attention.

Une confusion semble exister autour de la nature du Département de la Licence Sciences et Technologie (DLST). Il s'agit d'une composante élémentaire de la Faculté des Sciences qui gère le portail des licences en sciences - hors études de santé. Cette structure n'est pas une couche supplémentaire : il s'agit plutôt d'un outil d'intégration permettant d'assurer le pilotage du portail concerné. Cette organisation, qui n'est pas nouvelle, nous semble cohérente avec l'attente de spécialisation progressive puisqu'elle favorise les possibilités de réorientation des étudiants entre les licences de ce portail. Cette structure constitue, d'ailleurs, un fer de lance de la politique de l'UGA en matière de réussite étudiante. Elle permet, par exemple, à l'établissement de tester des dispositifs en lien avec la loi ORE avant leur essai.

Nous souhaitons également apporter des éléments de réponse à l'attente formulée quant à la structuration d'une chaîne qualité à l'échelle de l'établissement. Ce thème dépasse le seul champ de la formation et constitue un volet important du projet IDÉEs porté par l'UGA. Une vice-présidence ainsi qu'une direction administrative sont dédiées au pilotage et à l'amélioration continue au sein de l'établissement. La démarche qualité est au cœur du projet stratégique actuellement développé par l'UGA qui est justement porté par cette vice-présidence et cette direction. Elle se fonde sur la définition d'objectifs et d'indicateurs associés, ainsi que sur la conception d'un dialogue continu avec les instances et les organisations représentatives des personnels et des étudiants. En matière d'aide au pilotage des formations, Biboard continuera bien d'être l'outil fondamental. Nous allons dans le sens des experts : l'enjeu des 5 années à venir est bien l'appropriation par les équipes pédagogiques des données produites par celui-ci, en particulier à travers la formalisation des activités des conseils de perfectionnement.

## Observations par mentions

### **Licence professionnelle *Métiers de la GRH : formation, compétences, emploi***

« Avis favorable avec recommandations. Il faudrait favoriser une meilleure articulation entre les deux parcours au sein de la mention. »

Un travail important est en cours concernant le parcours « Santé, prévention et qualité de vie au travail » sur les activités professionnelles et les blocs de compétences pour permettre de bien positionner cette offre de formation dans sa spécificité et sa complémentarité avec le parcours GAPP et la mention de Licence professionnelle *Métiers de la GRH : assistant* portés par la Faculté d'économie. Un travail conjoint des équipes pédagogiques sera mené dès la rentrée afin d'améliorer l'articulation entre les 2 parcours.

### **Master *Ingénierie de la santé***

« Avis favorable avec recommandations. La multiplicité des parcours forme une architecture complexe qu'il conviendrait de rendre plus lisible. »

L'équipe pédagogique a conscience de la diversité des parcours proposés dans la prochaine offre de formation. La construction des maquettes (partie basse) s'attachera à conserver, voire à développer, les enseignements et événements partagés au sein de la mention, qui ne sera pas constituée d'une juxtaposition de formations indépendantes. Une attention particulière sera portée pour mettre en évidence la complémentarité des parcours et améliorer leur lisibilité auprès des étudiants, de nos tutelles et de nos partenaires.

### **Licence professionnelle *Installations frigorifiques et de conditionnement d'air***

« Avis défavorable. Les réponses à l'évaluation du bilan ne sont pas convaincantes. En l'absence de travaux pratiques ou presque, l'acquisition de savoir-faire pratiques quasiment exclusivement en entreprise ne permet pas d'assurer un socle de compétences commun à tous les étudiants. Le conseil de perfectionnement n'est toujours pas conforme. L'équipe pédagogique reste trop restreinte. »

L'équipe pédagogique, considérant l'avis formulé et les remarques des experts, fait le choix d'accompagner la demande de renouvellement à l'identique d'une adaptation des UE de cette mention de licence professionnelle.

#### Manque de travaux pratiques dans le cursus et équipe pédagogique trop restreinte

L'équipe pédagogique entend remédier à ces deux carences dès la rentrée 2020. Pour cela, plus d'une vingtaine d'interventions de 3 à 4 heures chacune, réalisées par des professionnels exerçant dans 18 entreprises différentes, ont été programmées dans les différentes UE du cœur de formation pour proposer des études de cas concrètes et encadrer les étudiants dans leur mise en œuvre. Cette démarche, couvrant les différents aspects de la spécialité, permet la mise en pratique par l'ensemble des étudiants des connaissances acquises en vue de leur assurer un large socle de compétences pratiques commun. Les intervenants professionnels ainsi mobilisés dans leur domaine d'expertise, pour un volume total de près de 80 heures, renforcent l'équipe enseignante dans sa composante professionnalisante.

Les moyens des plateformes techniques du département Génie Thermique et Energie (GTE) de l'IUT1 seront mobilisés dans la prochaine maquette, pour les technologies d'avenir (machine frigorifique au CO<sub>2</sub>, système à volume de réfrigérant variable VRV 3 tubes...) lors de séances de TP spécifiques. Plus largement, la réflexion engagée s'inscrit dans le processus de construction des nouveaux programmes de Bachelor Universitaire de Technologie *Génie Thermique et Energie* avec lesquels la licence professionnelle a vocation à être coordonnée ou intégrée dans le courant de la période d'accréditation. Les programmes de BUT sur trois années permettront d'intégrer dans un cursus cohérent les travaux pratiques de machines frigorifiques et de climatisation actuellement réalisés en deuxième année de DUT (une quarantaine

d'heures). Cette articulation sur 3 années permettra, en outre, de poursuivre l'élargissement de l'équipe pédagogique avec 3 ou 4 enseignants-chercheurs et 1 enseignant de plus.

#### Conseil de perfectionnement

La direction de l'IUT1 et le département GTE s'engagent à la mise en place du conseil de perfectionnement, constitué selon les règles de l'UGA et en accord avec les exigences de la certification qualité de l'IUT1. Pour marquer cet engagement, il est proposé que le directeur actuel de l'IUT1, professeur d'université 62<sup>e</sup> section au département GTE, assure la présidence de ce conseil. La composition du conseil de perfectionnement comportera au minimum 4 professionnels couvrant les différents aspects de la spécialité, soit intervenants dans la licence soit tuteur d'alternant, 2 enseignants et 3 enseignants-chercheurs, ainsi que 2 étudiants représentant la promotion.

Ce travail de restructuration, mené en concertation avec les nombreux professionnels du secteur, la vice-présidence de l'université, et une équipe pédagogique élargie, sera conforme aux exigences d'écriture en compétences et de qualité, avec pour objectif de mieux encore répondre à la demande forte d'emplois et de qualifications dans ce secteur d'activité.

#### **Licence professionnelle *Métiers du BTP : bâtiment et construction***

« Avis défavorable. Les réponses à l'évaluation du bilan ne sont pas convaincantes. Il y a toujours trop de proximité entre cette LP et la LP *Métiers du BTP : génie civil et construction*. Les fiches projets sont quasi-identiques. En l'absence de travaux pratiques ou presque, l'acquisition de savoir-faire pratiques quasiment exclusivement en entreprise ne permet pas d'assurer un socle de compétences pratiques commun à tous les étudiants. »

#### **Licence professionnelle *Métiers du BTP : génie civil et construction***

« Avis défavorable. Les réponses à l'évaluation du bilan ne sont pas convaincantes. Il y a toujours trop de proximité entre cette LP et la LP *Métiers du BTP : bâtiment et construction*. Les fiches projets sont quasi-identiques. En l'absence de travaux pratiques ou presque, l'acquisition de savoir-faire pratiques quasiment exclusivement en entreprise ne permet pas d'assurer un socle de compétences pratiques commun à tous les étudiants. »

Les équipes pédagogiques de ces 2 mentions proposent, en accord avec la direction de l'IUT 1, de rassembler ces deux parcours uniques de formation en une seule mention de Licence professionnelle *Métiers du BTP : génie civil et construction*. Il s'agit ainsi de mettre l'accent sur ce qui est commun à ces deux formations et non sur ce qui les différencie comme jusqu'à présent. Le choix de retenir la mention proposée est guidé par le contenu de la fiche RNCP correspondante. Les domaines décrits recouvrent assez largement ceux de l'actuelle mention *Métiers du BTP : bâtiment et construction*, notamment pour toute la part gros œuvre qui représente la part la plus importante du contenu de formation. Ceci n'exclut pas pour autant la partie second œuvre qui est traitée en particulier dans la partie Chiffrage et organisation de chantier.

L'UGA abandonne de ce fait la demande d'accréditation formulée pour la mention de Licence professionnelle *Métiers du BTP : bâtiment et construction*, et souhaite faire évoluer sa demande d'accréditation formulée pour la mention de Licence professionnelle *Métiers du BTP : génie civil et construction* en renouvellement avec structuration, afin que celle-ci soit présentée avec 2 parcours : « Conduite de travaux en Travaux Publics » et « Conduite de Travaux en Bâtiments ».

Les effectifs de formation sont de 24 alternants ou étudiants pour chacun des parcours. Le conseil de perfectionnement actuellement commun s'effectuera naturellement au niveau de la mention pour les deux parcours.

Ce renouvellement avec structuration sera l'occasion de prendre en compte la seconde remarque en faisant en sorte qu'un volume constituant le socle commun de compétences pratiques soit plus clairement identifié dans chaque parcours. On se basera pour cela sur les parties déjà existantes d'études de cas et de projets. Leur encadrement sera renforcé par groupe de TP et en utilisant autant que nécessaire les moyens des plateformes techniques du département Génie Civil et Construction Durable de l'IUT. Les moyens à mettre en œuvre s'appuieront notamment sur la construction des nouveaux programmes de Bachelor Universitaire de Technologie GCCD avec lesquels les deux parcours ont vocation à être coordonnés ou intégrés dans le courant de la période d'accréditation.

#### **Master Sciences cognitives**

« Avis défavorable. La formation ne répond pas aux recommandations de structurer un M1 solide permettant un parcours de formation en deux ans et n'identifie pas son vivier à Bac+3. La mise en place du conseil de perfectionnement destiné à prendre en charge l'évolution de la formation n'apparaît pas comme une priorité »

L'avis exprimé par les experts montre que le dossier transmis n'était pas suffisamment clair concernant la structuration de notre mention pour le futur contrat 2021-2025, ainsi que son positionnement dans l'offre de formation de l'UGA. Ceci est dû à une description incomplète de la Mention *Sciences cognitives* de notre part, d'autant que, dans notre dossier d'auto-évaluation, nous avons pointé comme axes d'amélioration la réorganisation du parcours en deux ans et la mise en place d'un conseil de perfectionnement. Nous avons proposé de mettre en œuvre ces deux mesures dès l'année 2020/2021, soit un an de rodage avant la période couverte par la prochaine accréditation. Ces points constituent, en effet, une priorité intégrée par l'équipe pédagogique : toutes les propositions sont prêtes à être concrétisées la rentrée 2020 et ont obtenu un accord institutionnel, un financement (ANR ou IDEX formation).

### Conseil de perfectionnement

La mention ne bénéficie pas jusqu'à présent d'un conseil de perfectionnement formalisé, même si plusieurs dispositifs de suivi et de pilotage sont en place (conseil pédagogique incluant des diplômés, questionnaires d'évaluation des enseignements, recueil formalisé des avis des tuteurs de stage). Pour répondre de manière plus précise au cadre national des masters, l'École Phelma s'engage à mettre en place, durant l'année universitaire 2020/2021, des conseils de perfectionnement spécifiques aux mentions. Un conseil de perfectionnement sera donc bien mis en place dès l'année 2020/2021 pour la mention de master *Sciences cognitives*. Il sera composé d'enseignants-chercheurs, d'étudiants, d'anciens étudiants et de professionnels d'entreprises dans le domaine des sciences cognitives. Les personnes pressenties ont déjà été contactées et nous sommes dans l'attente de leurs réponses. Ce conseil sera institué à la rentrée pour une première réunion de pilotage et d'évaluation durant le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année civile 2021. Ce conseil de perfectionnement se réunira annuellement.

### Structuration du M1

Le M1 *Sciences Cognitives* ouvrira dès la rentrée 2020/2021. Le programme, établi, repose sur des enseignements dispensés exclusivement en anglais. La campagne de recrutement des étudiants est d'ailleurs en cours. La création de ce M1 dont une grande partie des cours (70%) sera mutualisée avec les M1 des mentions *Traitement du Signal* (TSI) et *Nanosciences and nanotechnologies* parcours « Nanomedicine and Structural Biology » est fortement soutenue par la direction de l'école Phelma.

### Vivier à Bac+3

Une des spécificités et atouts du M2 Sciences Cognitives de Grenoble, depuis sa création en 1991/1992, est de rassembler au sein d'une même promotion d'excellents étudiants de formations initiales diverses, complémentaires et constitutives des sciences cognitives (sciences de l'ingénieur, psychologie, sciences du langage, philosophie, physique, informatique, neurosciences, etc.). Ainsi, dans le cadre de la réorganisation du parcours « Web Informatique et Connaissance » (Mention *MIASHS*), un parcours « Sciences cognitives » a été mis en place depuis la rentrée 2019 grâce à un financement de l'IDEX Formation (Projet Oscar - Outils pour les sciences cognitives : intelligences artificielles et réelles). Ce parcours permet de créer une passerelle plus lisible pour les étudiants de la Licence *MIASHS* de l'UGA vers le Master *Sciences cognitives*. En complément, dans le cadre de l'*Institut Interdisciplinaire en Intelligence Artificielle* (MIAI@GrenobleAlpes), nous comptons renforcer la passerelle pour les étudiants provenant de formations en informatique, via notamment nos liens avec l'UFR IM2AG. Des passerelles demeurent en outre prévues à l'issue de plusieurs M1, dans le contexte de la Graduate school UGA lauréate de l'appel SFRI. C'est par exemple le cas avec le parcours « Philosophie de l'esprit et sciences cognitives » qui sera créé au sein du Master *Philosophie* à la rentrée 2021, ou encore avec le parcours « Neuropsychologie et neurosciences cognitives » du Master *Psychologie*. Ces opportunités sont présentées dès la L3 aux étudiants des mentions de Licence correspondantes, et ce, depuis 10 années.

### **Master Traitement du signal et des images (TSI)**

« Avis défavorable. La formation ne répond pas aux recommandations fortes de **construire un M1 solide**, permettant d'ancrer le master dans l'offre de l'établissement. La **création d'un parcours supplémentaire n'est pas justifiée**. Les **particularités du conseil perfectionnement** destiné à prendre en charge l'évolution de la formation ne sont pas explicitées. »

### Structuration d'un M1

Le contexte de création de cette mention en 2016, un plan de retour à l'équilibre de l'établissement Grenoble INP, avait conduit à adosser entièrement la formation en M1 à la filière ingénieure associée (SICOM – Signal, Image, Communications et Multimédia), permettant la mise en place d'une formation bilingue (M1 en français, M2 en anglais). Ce point faible sera corrigé dès la rentrée 2020 avec l'ouverture d'une formation dédiée de niveau M1, en anglais, dont 70% des enseignements seront mutualisés avec les mentions *Nanosciences et nanotechnologies* et *Sciences cognitives*. Le recrutement des étudiants est en cours.

### Justification de la création d'un nouveau parcours de M2

La mention TSI comportait déjà un parcours appelé SIGMA (Signal Image processing Methods and Applications) centré autour du traitement du signal et des images avec des applications aux données environnementales, biomédicales, astro- et géophysiques. SIGMA fournit également des bases théoriques essentielles de méthodes d'optimisation numérique. La création d'un nouveau parcours MARS (Mobile, Autonomous and Robotic Systems) dans la mention *TSI* démontre bien la confiance de l'établissement et des écoles Phelma et Ense3 dans la formation et ses débouchés. Ce nouveau parcours permet d'enrichir notre offre dans les domaines de l'apprentissage machine et de l'image avec une spécialisation dans la vision par ordinateur. Le contenu de ce nouveau parcours permettra aux étudiants issus du M1 ou venant d'autres formations équivalentes, de mettre en pratique leurs compétences en traitement du signal et des images, en automatique et en calcul scientifique pour répondre à des questions d'ordre techniques, technologiques et scientifiques dans le contrôle avancé pour effectuer des mesures et des analyses de diagnostic/pronostic d'équipements physiques (barrages, cœur nucléaire, fond de rivière...) à l'aide d'outils robotisés. Ce parcours serait porté par l'école Ense3.

### Conseil de perfectionnement

La mention ne bénéficie pas jusqu'à présent d'un conseil de perfectionnement formalisé, même si plusieurs dispositifs de suivi et de pilotage sont en place. Ainsi, le conseil de l'école Phelma est composé de 15 industriels, une enseignante en CPGE, 12 enseignants-chercheurs, six personnels administratifs et techniques et six étudiants. Ce conseil est particulièrement actif dans la réflexion sur les évolutions de l'offre de formation, notamment au regard des besoins du marché de l'emploi. Pour répondre de manière plus précise au cadre national des masters, l'École Phelma s'engage à mettre en place, durant l'année universitaire 2020/2021, des conseils de perfectionnement spécifiques aux mentions. Un conseil de perfectionnement sera donc bien mis en place dès l'année 2020/2021 pour la mention de master *TSI*. Il sera composé d'enseignants-chercheurs, d'étudiants, d'anciens étudiants et de professionnels d'entreprise. Ce conseil sera institué à la rentrée pour une première réunion de pilotage et d'évaluation durant le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année civile 2021. Ce conseil de perfectionnement se réunira annuellement.

Les remarques formulées par les experts expliquant les avis défavorables ont ainsi permis aux équipes pédagogiques, avec le soutien de l'établissement, de prolonger la réflexion sur le devenir de la carte de formation portée par l'Université Grenoble Alpes. Cela conduit l'UGA à réaffirmer son attachement à voir les 4 mentions dorénavant concernées bénéficier d'une accréditation pour la période 2021-2025. L'établissement est à la disposition de l'HCERES et de la DGESIP pour prolonger la réflexion et préciser, le cas échéant, les éléments de réponse transmis dans ce présent courrier. Le soutien de l'établissement à ces 4 mentions est entier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma respectueuse considération.

Le Président de l'UGA

  
Yassine Lakhnech



Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

**Évaluation des coordinations territoriales**

**Évaluation des établissements**

**Évaluation de la recherche**

**Évaluation des écoles doctorales**

**Évaluation des formations**

**Évaluation à l'étranger**



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)